

En L2 droit, objectif commissaire priseur

Par **Jenn8**, le **05/01/2016 à 14:28**

Bonjour,

Actuellement en 2ème année de droit, le métier de commissaire priseur m'attire de plus en plus. Cependant si j'ai bien compris il faut bac +2 en histoire. Pourrais-je intégrer une double licence histoire + droit en L3 ? Ou devrais-je attendre l'obtention de ma licence de droit pour ensuite entamer 2 année d'histoire? Des solutions? Et de plus, peut-on vraiment faire 2annee d'histoire sachant que c'est une licence (qui normalement s'obtient en 3ans) Je regrette de ne pas avoir choisi la double licence dès la 1ère année, j'ai comme l'impression que le parcours devient plus compliqué..

Merci de vos réponses